

**A Charleroi - Horaire décalé - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**

Sigle du programme: **FISP9CE**

**Table des matières**

--

## FISP9CE - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Les métiers du chiffre, notamment ceux d'expert-comptable et de conseil fiscal, exigent des compétences de plus en plus pointues.

Pour répondre à cette préoccupation, un master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable est organisé sur le site de Charleroi en horaire décalé. Toutefois, pour les professionnels souhaitant uniquement **améliorer leurs compétences** en expertise comptable et/ou en fiscalité, quatre certificats leur sont destinés.

Le présent certificat (FISP9CE) cible plus particulièrement les compétences en matière de fiscalité des personnes. En répondant aux exigences de l'Institute for Tax Advisors & Accountants (ITAA), les cours qui le constituent sont, de par leur approfondissement, une excellente préparation à l'**examen d'aptitude de l'ITAA**. Ils peuvent aussi permettre, le cas échéant, de prétendre aux **dispenses des examens d'admission**.

Les étudiants souhaitant compléter leur programme afin de pouvoir prétendre à plus de dispenses aux examens d'admission de l'ITAA peuvent s'inscrire en élève libre à maximum 20 à 30 crédits par an pouvant être pris au sein du programme de Master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable.

En 2023-2024, les frais d'inscription à ce certificat s'élèvent à 600€ (ou 540€ si vous êtes déjà détenteur d'un diplôme UCLouvain).

#### Votre profil

Vous

- êtes porteur d'un diplôme de bachelier en comptabilité ou porteur d'un diplôme de master en sciences de gestion ou ingénieur de gestion, avec 5 années d'expérience professionnelle (y compris les années d'études réussies) dans le domaine comptable et/ou fiscal
- souhaitez recevoir une formation plus approfondie et actualisée en matière de fiscalité des personnes
- souhaitez recevoir une excellente préparation pour l'examen d'aptitude de l'ITAA ou obtenir des dispenses aux examens d'admission de l'ITAA.

#### Votre programme

Les cours de ce certificat sont issus du programme de master [120] en sciences de gestion, spécialisation en fiscalité et expertise comptable organisé en **horaire décalé** sur le site de **Charleroi**. Ce certificat bénéficie par conséquent d'un corps professoral principalement composé de **praticiens expérimentés** et privilégie une approche pédagogique basée sur les études de cas, les séminaires et les travaux pratiques. Il est rattaché à l'offre de programme "**Executive education**" de la LSM.

Les étudiants sont invités, dans **différents travaux individuels ou de groupe**, à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes en lien avec leur domaine professionnel.

#### Votre parcours

Le certificat en fiscalité des personnes (FISP9CE) permet :

- d'acquérir les compétences de base en fiscalité
- d'approfondir ses connaissances en accédant au second certificat en fiscalité des entreprises (FISE9CE).

Au terme de cette formation, les participants intéressés auront des compétences approfondies en fiscalité et seront aptes à présenter les **examens d'aptitude au terme de leur stage d'expert-comptable et conseil fiscal** organisés par l'ITAA.

**FISP9CE - Profil enseignement**

## FISP9CE Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

#### ⌘ Partie de base FISP9CE

○ MGEHC2157	<a href="#">TVA</a>	<a href="#">Marie Lamensch</a>	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ MGEHC2148	<a href="#">Impôt des personnes physiques</a>	<a href="#">Frédéric Janssen</a>	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ MGEHC2154	<a href="#">Droits d'enregistrement et de succession</a>	<a href="#">Gilles de Foy</a>	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

--